

# Qualité-Village-Wallonie

Association sans but lucratif

## Bureaux :

Moulin d'Argenteau  
Chaussée d'Argenteau 21  
4601 Argenteau  
Tél. 04/379.05.01 - Fax 04/379.11.53  
Site : [www.qualitevillagewallonie.be](http://www.qualitevillagewallonie.be)  
E-mail :  
[contact@qualitevillagewallonie.be](mailto:contact@qualitevillagewallonie.be)

## SOMMAIRE

- P.1 Editorial
- P.2 La gestion du matériel archéologique
- P.3 Mémoires d'un village
- P.4 Projet pédagogique
- P.5 Restauration + Agenda
- P.6 L'architecture s'expose  
Neuvième Trophée



## Les villages martyrs également mis à l'honneur !

A l'approche des commémorations de la Grande Guerre, QVW est en effervescence ! Les sollicitations de nos comités villageois sont nombreuses et dès à présent, une collaboration est engagée avec le Service du Patrimoine Culturel de la Province de Namur pour mettre à l'honneur **les villages martyrs** du territoire namurois.

Petit rappel historique : l'invasion de la Belgique par les forces armées allemandes a commencé le 4 août 1914 à l'est de notre pays. Les forts de Liège furent, pour les Allemands, le premier verrou à faire sauter, les deux autres étant les positions fortifiées de Namur et d'Anvers. Les forts liégeois, pourtant réputés « modernes et inexpugnables », tomberont un à un jusqu'au 16 août sous les projectiles des canons Krupp. Cette destruction permettra à l'Allemagne de poursuivre son plan d'invasion dans notre pays, appelé « plan Schlieffen ». Celui-ci consistait à lancer 5 armées dans un grand arc à travers le centre et le sud de la Belgique afin d'encercler l'armée française par le nord et de prendre Paris. L'invasion de notre pays s'est ac-

compagnée d'actes de violence contre les civils.

Les récits font froid dans le dos, ils nous parlent d'assassinats, d'humiliations, de prises d'otages, de pillages, d'incendies...

En Belgique, ces crimes de guerre représentent environ 5.500 victimes et 100 localités détruites. En Province de Namur, environ 160 anciennes communes ont été meurtries dont 15 villages où des incidents ont causé la mort de 10 civils ou plus, ce qui les classe au rang de « **villages martyrs** ». Dans ces villages, nombreux sont aussi les bâtiments qui ont été incendiés ou bien détruits.

Rappeler ces événements avec esprit critique et retenue constitue un devoir de mémoire auquel Qualité-Village-Wallonie va contribuer activement dans les villages de Wallonie.

« Qu'on ne revive plus jamais cela ! », est une formule souvent entendue par le passé. Elle est toujours d'actualité et il nous faut l'expliquer, l'étayer et l'illustrer plus que jamais !



# La gestion du matériel archéologique

*Les associations d'histoire et d'archéologie locales existent depuis de très nombreuses années. Leur travail et leurs publications sont très utilisés dans la recherche. Nombreuses sont ces associations qui ont effectué de la prospection pédestre voire même des fouilles sur les sites archéologiques. Les éléments collectés lors de ces recherches, le matériel archéologique, peuvent parfois être stockés et inventoriés dans des conditions non adéquates. Voici quelques conseils pour vous aider à mieux gérer vos collections archéologiques.*

## 1. L'identification

Lors de la récolte du matériel archéologique, le plus important est d'enregistrer le lieu où il a été découvert. Le mieux est de placer directement les pièces dans un sachet (plastique ou papier) sur lequel est inscrit la localisation (commune et lieu-dit) ainsi que l'année de récolte.

## 2. Le nettoyage des pièces

Pour pouvoir bien identifier les éléments récoltés, ceux-ci doivent être débarrassés de la terre. Toutefois chaque matière doit être nettoyée avec des techniques différentes afin de ne pas les dégrader.

• Ossement : délicatement à sec avec une brosse douce.

• Verre : très fragile, se conserve dans un récipient rempli d'eau.

• Métal : éviter l'humidité, doit être confié à un atelier spécialisé.

De même il faut éviter de « frotter » les monnaies au risque de faire disparaître toute inscription.

• Céramique : à l'eau avec une petite brosse douce mais sans trempage direct, puis bien laisser sécher.



## 3. Le marquage

Marquer le matériel archéologique permet d'éviter de perdre l'information qu'il représente. La marque doit au moins contenir la commune et le lieu-dit/nom du site, et si possible l'année. Attention, le marquage doit être réversible, discret et non nocif pour le matériau. Si on peut facilement marquer la céramique, cela reste difficilement possible pour les autres matières.

Il faut éviter les marqueurs et autres stylos-billes dont la composition peut être corrosive et dont l'encre va pénétrer en profondeur dans la céramique, rendant la trace indélébile. Pour l'éviter, il faut appliquer une couche de vernis de protection (par exemple Paraloid B72) qui va isoler la céramique de l'encre, puis inscrire à l'encre de chine et enfin revernir pour protéger l'encre. Le numéro peut ainsi être totalement effacé avec de l'acétone.

## 4. L'inventaire

Un inventaire à jour permet d'avoir les informations directement sous la main sans devoir chercher dans le stock ou de cibler les recherches lorsqu'on veut consulter le matériel. Pour établir cet inventaire, il faut un mo-

dèle de fiche standard, reprenant les informations générales : lieu de collecte avec la province, la commune, le nom du site ou lieu-dit, une carte de localisation précise du site, éventuellement une photo des lieux. La fiche comportera aussi les informations concernant le matériel archéologique : chaque photo avec échelle graphique, l'identification, si possible la datation, la date de collecte et le lieu de conservation.



Si plusieurs prospections ont lieu au fil des ans sur le même site, il est dès lors possible d'ajouter des pages supplémentaires avec le nouveau matériel récolté.

## 5. Le stockage

Dans la mesure du possible, les pièces doivent être placées dans un bac ou une caisse sur laquelle on a inscrit la référence (commune, lieu-dit) et stockées dans un endroit propre et à l'abri de l'humidité. Les éléments les plus fragiles peuvent être callé dans les bacs de stockage avec de la mousse de calage.

## Plus d'informations ?

L'article complet est disponible sur le site internet de Qualité-Village-Wallonie. Il reprend notamment plus d'informations sur le marquage et le Paraloid B72 ainsi qu'un modèle de fiche d'inventaire téléchargeable et modifiable pour vos réserves archéologiques.



## Mémoires d'un village

### Hyon (Mons, Prov. de Hainaut) Exposition Morceaux d'histoire(s)

Partir à la recherche de notre histoire n'est pas chose facile, plus encore lorsque les traces écrites sont manquantes. Pour Hyon, village à la périphérie de Mons, ces archives ne sont plus conservées aujourd'hui qu'à partir de la Révolution Française.



Les 2 et 3 février derniers, l'association «Hyon Cadre de Vie» présentait une exposition intitulée «Morceaux d'histoire(s)».

Elaborée en collaboration avec François Collette, historien passionné par son village, et Qualité-Village-Wallonie, l'exposition a mis en valeur les archives d'Hyon entre 1800 et 1875.

La fourchette chronologique fut définie notamment par le démantèlement des fortifications de la ville de Mons vers 1875, Hyon perdant dès lors sa position de village pour devenir un faubourg de la ville.

L'exposition présentait de nombreux fac-similés d'archives issus des registres de commerces,

des déclarations de patentes (autorisation délivrée par l'administration pour tenir un commerce ou débit de boissons), des délibérations du Collège échevinal ou encore des dossiers de contribution de guerre.

Les documents étaient très diversifiés, et parfois bilingues, la région étant passée entre 1800 et 1830 de la domination française à celle des Pays-Bas pour enfin devenir belge.

Les habitants d'Hyon ont ainsi pu découvrir plusieurs éléments anecdotiques touchant directement au quotidien de leurs prédécesseurs.

On a pu par exemple voir qu'entre 1820 et 1860, on passait de 20 à 33 débits de boissons pour environ 1200 habitants... ou encore que le village comptait un chocolatier, un raffineur de sel et bon nombre de petites boutiques à domicile mais pas de grosses exploitations agricoles.

La seconde partie de l'exposition était consacrée à neuf quartiers d'Hyon pour lesquels M<sup>r</sup>

Collette avait retracé le plan urbanistique en 1816, dévoilant aux visiteurs par qui leur maison était occupée, quel métier y était pratiqué, qui en était propriétaire...

L'exposition présentait aussi quelques documents originaux tels que le plan Popp, établi vers 1865, avec la matrice cadastrale reprenant tous les noms des propriétaires des habitations et leur profession, ainsi qu'un plan de Mons et environs de Duchatel Aîné vers 1840 et plusieurs aquarelles anciennes.

Le succès fut au rendez-vous: quelques 160 visiteurs sur les deux jours et «Hyon Cadre de Vie» espère poursuivre l'exploration des archives pour les périodes postérieures à 1875, complétant ainsi la connaissance d'Hyon sous cet angle particulier. Un appel a été lancé à tout qui désirerait partager des documents personnels ou souhaiterait tout simplement suivre ce périple à travers le temps entamé avec cette exposition.





## Projet pédagogique

Les Awirs ( Flémalle, prov. de Liège ), « Un artisan vit dans mon village », projet pédagogique en partenariat avec QVW et le Centre des métiers du patrimoine de la Paix Dieu (IPW).

Il y a un an déjà qu'une première collaboration entre QVW et le Centre de la Paix Dieu, se concrétisait autour du projet « Un artisan vit dans mon village » avec l'école communale des Awirs et le comité QV du village. (voir journal 80)

Créé pour sensibiliser les jeunes au patrimoine et aux métiers d'artisans qui contribuent à sa sauvegarde et à son entretien, ce projet, réparti sur deux journées peut-être reproduit et adapté dans n'importe quel village ou quartier.

Enchantés par les résultats de cette pédagogie active, les responsables de l'école des Awirs ont, pour la deuxième année, décidé d'intégrer cette formation au programme scolaire.

L'activité se déroule sur deux journées, une sur le site de la Paix Dieu à Amay, l'autre dans le village.

Après une courte approche théorique sur la notion des patrimoines avec l'animatrice de la Paix Dieu, les élèves, accompagnés de personnes ressources du village et d'une coordinatrice QVW, ont rencontré un architecte spécialisé en restauration de monuments. A travers l'observation et la visite de la tour de défense du village qui date du Moyen Age, il leur a fait découvrir le comment et le pourquoi de l'existence de cet édifice au centre de la localité ; l'histoire de sa construction, sa situation particulière sur un monticule, le choix



des matériaux utilisés, les différentes phases de sa construction et de ses transformations, l'intervention des différents artisans.

Un second artisan, un métallier-soudeur, leur a présenté son métier, les aptitudes qu'il requiert, les formations et connaissances indispensables pour le pratiquer et l'importance de son intervention dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine.

La deuxième journée, la classe accompagnée d'une personne ressource du comité et de QVW, a été accueillie sur le site de la Paix Dieu. Une partie des élèves se sont essayés au métier de menuisier avec un charpentier. Sachant qu'aux Awirs, il y avait jadis, 12 moulins, ce dernier leur a proposé de réaliser une roue à aube.

Pendant ce temps, la seconde partie des élèves découvraient par l'observation, avec l'animatrice du centre, le site patrimonial de l'Abbaye. L'après midi, les groupes ont interverti leur ac-

tivité, chaque jeune a ainsi pu échanger ses expériences avec ses camarades.

*Si vous êtes intéressés par ce projet, il peut être mis en place dans votre village. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :*

Bénédicte Lovinfosse : QVW

Tél : 04/379.05.01

Mail : benedicte.lovinfosse@qualitevillagewallonie.be

Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » (IPW). Tél. 085/410.350.



# Restauration



**Warisoulx (La Bruyère, prov. de Namur)**

**Un miracle pour la chapelle Notre-Dame !**

Pour trouver un moyen de sauvegarder cette chapelle, érigée en 1831 et aujourd'hui dans un état lamentable, la Commune de La Bruyère a fait appel à la Maison de la Mémoire Rurale, qui vient de fêter son 25<sup>e</sup> anniversaire. Celle-ci a entrepris, sans succès, de nombreuses démarches pour connaître le ou les propriétaires actuels de la chapelle. L'une des deux pistes vraiment intéressantes, elle l'a trouvée dans le *Liber Memorialis de l'abbé Camille Marchal* qui mentionne que la chapelle fut promise à la Fabrique d'église après sa restauration en 1925. Bien que la donation n'ait jamais été actée, cette mention permettrait à la Fabrique d'église de prétendre à la propriété du bâtiment selon ce qui est appelé en jargon juridique « la prescription acquisitive ». L'autre piste se trouve dans le Code civil à l'article 539 : *Les biens des personnes qui décèdent sans héritiers ou dont les successions sont abandonnées appartiennent à l'Etat*. Selon cette autre piste, c'est la Commune dès lors qui serait pressentie pour devenir propriétaire de la chapelle.

La Maison de la Mémoire Rurale de La Bruyère a, par ailleurs, fait appel à notre expertise pour donner un avis sur la faisabilité d'une restauration et en estimer le coût. Avec l'aide précieuse de deux experts, nous avons évalué ces travaux à 26.000 euros pour une restauration complète et à l'identique. Ensuite, nous avons également informé la Fabrique

d'église et la Commune de l'existence d'une prime à la restauration du Petit Patrimoine Populaire Wallon plafonnée à 7.500 euros, seul subsidé régional possible pour ce type d'élément non classé.

Autant dire que nous allions vers une impasse : pas de propriétaire déclaré et un coût de restauration élevé que ni la Commune, ni la Fabrique d'église ne voulait prendre à sa charge.

QVW a proposé d'informer et de consulter les habitants du village de la chapelle. Ce soutien a été accepté et ensemble, au fil de plusieurs réunions, nous avons rassemblé un comité de 25 personnes autour de la question. De l'avis de tous, le démontage du bâtiment et son remplacement par un élément de rappel semblaient inévitables.



**Une aubaine ?**

Fin 2012, un habitant de Warisoulx s'est porté amateur pour l'acquisition et la rénovation de la chapelle. Avec la Maison de la Mémoire Rurale de La Bruyère, nous l'avons rencontré et aidé à établir son projet (in-

ventaire des travaux, délai de réalisation, collaborations...). Celui-ci a été présenté à la Fabrique d'église qui a décidé, en conseil, de réaliser les démarches nécessaires pour devenir propriétaire du bâtiment et ensuite le rétrocéder au privé pour l'euro symbolique !

Le projet auquel nous avons travaillé prévoit un accès public aux abords de la chapelle, une collaboration possible avec les volontaires du comité pour l'aménagement des abords, la réalisation de nouvelles portes puisque celles-ci ont été volées...

## Agenda

### ■ Province de Hainaut

Waudrez (Binche) : Place de l'Europe, **dimanche 5 mai** de 10h à 13h l'association «Waudrez Mieux organise son annuel **Troc aux plantes** : bourse d'échange de semis et de culture.

**Lundi 20 mai**, procession N-D de Walcourt avec l'association Waudrez-Mieux.

Ellezelles, gîte Bethel, Gauquier, 3, **conférence «Au fil des paysages de chez nous» mercredi 19 juin** à 20h par Michel Richart des sentiers du vert savoir. Entrée gratuite.

**Samedi 15 juin** à 22h, promenade nocturne avec les sentiers du vert savoir. Infos: 068/28.65.75

### ■ Province de Liège

#### **Les Awirs (Flémalle)**

Marche printanière et parcours multihandicaps, **le 19 mai** de 10h à 18h à partir du Château d'Aigremont.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site à la rubrique agenda.

## L'architecture s'expose



### Plainevaux (Neupré, prov. Liège) Une initiative à reproduire !

C'est dans le cadre évocateur et résolument moderne de l'église rénovée de Plainevaux que l'ASBL Mémoire de Neupré, a proposé une organisation dynamique et reproductible ! Les samedi et dimanche 16 et 17 mars, une exposition intitulée *Bâtir et rénover à Neupré d'hier à aujourd'hui* proposait, le temps d'un week-end, de découvrir et confronter les architectes qui ont façonné et façonnent encore la commune de Neupré. Des diaporamas, une conférence et une visite de terrain accompagnaient cette exposition.



Soutenus par les échevinats de la Culture et des Affaires économiques, par l'Agence de Développement Local et par notre association, Mémoire de Neupré a relevé le défi de présenter des architectes anciens ou nouveaux

aussi différents que l'Agence Architecture Philippe Hermans, l'Atelier d'architecture ABITAVI, le Bureau Esquisse, le Bureau Plan 9, NJDA Architecture, Pissart Architecture et Environnement, les architectes Jean Cosse, Luc Moulin, Marie Marcotty, Pierre-Hugues Hansenne ou encore les architectes décédés Clément Pirnay, Jean-Charles Delsaux et Jean-Gilles Jacob dont les interven-

tions dépassent largement les frontières de la commune.



Un beau succès pour cette première édition !

### Rappel : 15 juin, Trophée à Rahier (Stoumont)

*Tout au long de l'année les coordinatrices de projets apportent savoir-faire et conseils pour mener à bien les divers projets entrepris en faveur de notre patrimoine local.*

*Cependant, l'échange d'expériences entre les membres des différents comités peut aussi s'avérer riche d'enseignement : c'est pourquoi nous vous convions à une journée de découverte des autres projets, à la rencontre d'autres qui comme vous se mobilisent pour préserver notre patrimoine !*

#### NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !

**Vous serez reçus dès 9h à la Maison Forte de Rahier où le comité des «Amis de l'Ancien Château de Rahier» vous a concocté une matinée d'activités au choix :**

- Découverte commentée du cœur historique de Rahier, à pied, courte distance

- Promenade des pierres de schiste, marche à pied (prévoir équipement adéquat), côte épargnée par la mise à disposition du mini-bus communal

- Découverte des sites et projets associatifs dans la commune de Stoumont,

déplacement en car.

♦ A 13h, un repas convivial offert par QVW sera servi aux participants, les boissons restant à leur charge.

♦ A 14h, exposé sur l'histoire du village.

♦ A 15h30, débutera la séance académique au cours de laquelle le neuvième trophée sera attribué. Elle sera suivie du verre de l'amitié.

Cinq dossiers de candidature ont été sélectionnés et seront soumis à l'appréciation du jury composé de personnes de la mouvance du patrimoine.